

	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	EN-VD-4	Justificatif énergétique Installations de ventilation Objet de compétence cantonale
--	---	----------------	---

Commune : Corcelles-sur-Chavornay N° parcelle : 3026
 Objet : Aménagement d'une salle d'activités sportives dans le volume existant

Installation (→ si plusieurs installations, utiliser plusieurs formulaires)

Désignation : Monobloc double-flux
 Genre/type d'installation : Double flux avec récupération de chaleur
 Air recyclé : ☐ non ☒ oui (→ joindre le schéma de principe)
 Débit maximum : 450 m³/h d'air fourni 450 m³/h d'air repris
 Surface ventilée : 114 m²
 Chauffage de l'air : ☒ non ☐ oui → comment ? _____

Récupération de chaleur (RC) (article 35 RLVLene)

Technique de récupération : Echangeur de chaleur à flux croisés/contraires
 performance du récupérateur : 90 % (≥ 70 %)

Cas spéciaux : simple flux ☐ maximum 1'000 m³/h d'air repris (total par immeuble)
☐ maximum 500 heures de fonctionnement annuel
☐ utilisation de la chaleur de l'air repris par : _____

Installation de refroidissement et/ou d'humidification

Humidification : ☒ non ☐ oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)
 Refroidissement : ☒ non ☐ oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)

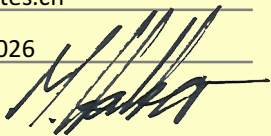
Rideau d'air chaud

Rideau d'air chaud : ☒ non ☐ oui ↓
☐ présence d'un sas d'entrée
☐ énergies renouvelables uniquement employées

Références normatives

Norme SIA 382/1, édition 2007

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : <u>Beauverd & Halter Architectes Sàrl</u> <u>Marcel Halter</u> <u>024 442 88 99</u> <u>m.halter@bh-architectes.ch</u> <u>Chavornay, le 05.06.2026</u> 	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct
--	--	---